



Réunion du Gouvernement

"Le Premier Ministre, Monsieur Aïmene BENABDERRAHMANE, a présidé, ce Mercredi 23 Mars 2022, une Réunion du Gouvernement tenue au Palais du Gouvernement.

Lors de sa réunion hebdomadaire, le Gouvernement a eu à examiner les points suivants :

Dans le domaine de l'Agriculture et du Développement Rural :

Il a été présenté un projet de Décret exécutif modifiant et complétant le Décret exécutif n°93-139 du 14/06/1993 portant réaménagement des statuts de l'Institut National de la Protection des Végétaux (INPV).

Ce projet de texte intervient pour permettre à cet Institut de mieux accomplir ses missions notamment à travers ses deux unités de recherche dédiées au « développement des stratégies de surveillance et de détection des fléaux agricoles » et à « l'amélioration des techniques de protection phytosanitaire des cultures ».

Le Conseil scientifique de l'INPV sera également doté de prérogatives plus étendues en vue d'assurer l'organisation des travaux de recherche, les moyens à mettre en œuvre, la programmation et la réalisation des projets de recherche et des manifestations scientifiques ainsi que le suivi et l'évaluation de l'état d'avancement de ces projets.

Dans le domaine de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique :

Il a été présenté projet de Décret exécutif fixant le régime des études et de la formation en vue de l'obtention des diplômes de l'enseignement supérieur.

Ce projet de texte s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions de Monsieur le Président de la République visant l'élaboration de l'arsenal réglementaire nécessaire à la mise en œuvre des réformes dans le domaine de l'enseignement supérieur avant la rentrée universitaire 2022-2023.

Aussi, ce projet de Décret exécutif reflète une nouvelle vision incluant et régulant l'ensemble des aspects liés au régime des études et de formation en vue de l'obtention des diplômes d'enseignement supérieur nationaux afin d'adapter et



d'harmoniser ce régime avec les évolutions en cours à l'échelle nationale et internationale, notamment en matière de formation, de modes d'enseignement, de relation de l'université avec l'environnement socio-économique et d'ouverture à l'international.

Ce projet instaure ainsi une flexibilité dans le système d'enseignement et de formation universitaires pour être en harmonie avec les exigences des technologies de l'information et de la communication dans le domaine pédagogique.

Dans le domaine de la Culture :

La Ministre de la Culture et des Arts a présenté une communication portant sur l'organisation de la 25ème édition du Salon International du Livre d'Alger (SILA 2022), qui débute le 24 mars 2022, au niveau du palais des expositions « Pins maritimes ». Cette édition, à laquelle l'Italie sera l'invité d'honneur, enregistrera un nombre record de participants, avoisinant 1.250 exposants, dont 266 algériens, 324 issus de pays arabes et 660 exposants étrangers de diverses nationalités.

La nouveauté de cette édition consiste en la mise en place d'une plateforme numérique permettant la visite virtuelle du Salon par le recours à l'utilisation de la technologie « Zoom Expo » ainsi que la vente à distance des livres.

Dans le domaine de l'Industrie :

Le Ministre de l'Industrie a présenté une communication sur l'état d'avancement des travaux de réalisation des nouvelles zones industrielles.

Dans ce cadre, Monsieur le Premier Ministre a chargé les membres du Gouvernement concernés par cette opération à l'effet de prendre les mesures nécessaires pour la levée des contraintes rencontrées, en accordant la priorité aux zones industrielles dont les travaux d'aménagement sont en phase de finalisation et dont l'entrée en exploitation contribuera à répondre aux besoins grandissant en foncier exprimés par les investisseurs".